

COMPTE-RENDU DE REUNION

Objet : Réunion n°4 du Comité technique post-incendie de Mostuéjols
Date : Lundi 20 février 2023
Lieu : Millau

Personnes excusées :

- Agnès Simonin, DREAL Occitanie, Inspectrice des Sites ;
- Joseph Gagneux, DDT de l'Aveyron ;
- Nathalie Charpiat, DDT de l'Aveyron ;
- Jean-Jacques Charles, CC Millau-Grands Causses ;
- Christian Forir, Commune de Rivière-sur-Tarn.

Participants (dans l'ordre du tour de table) :

- Jérôme Bussière, PNR des Grands Causses ;
- Joël Atché, PNR des Grands Causses ;
- Sébastien Pujols, PNR des Grands Causses ;
- Laure Jacob, PNR des Grands Causses ;
- François Artel, ONF ;
- Quentin Chalier, SylvaBois ;
- Jérémy Garrigue, SylvaBois ;
- Geffroy Barrabé, CC Millau-Grands Causses ;
- Grégory Philippe, CNPF Occitanie ;
- Jean-François Dumas, Commune de Mostuéjols, PNR des Grands Causses ;
- Christine Bedel, Commune de Mostuéjols ;
- Dominique Salles, Sous-Préfecture de Millau ;
- François Roure, Sous-Préfecture de Millau ;
- Lilian Brassac, ONF ;
- Guillaume Bessigneul, ONF ;
- Pierrick Touchet, OFB, Service départemental ;
- Thierry David, LPO Grands Causses.

ORDRE DU JOUR :

- Nidification du Vautour moine et décision sur les poursuites des travaux d'abattage (exploitation sylvicole et sécurisation des sentiers)

CONTEXTE

La réinstallation d'un couple de Vautour moine à l'est du chemin entre les Vors et les Cazals (courrier de la LPO Grands Causses du 10 février 2023) à proximité des chantiers forestiers entraînent un questionnement :

- Sur le commencement des travaux forestiers (notamment en forêt publique, les travaux en forêt privée touchant à leur fin) et conséquence sur la sécurisation des sentiers de randonnées ;
- La priorisation de l'intervention e sécurisation des sentiers par l'équipe d'entretien de l'espace rural du Parc.

CONSTAT ET RELEVÉ DECISION

DERANGEMENT DU VAUTOUR MOINE

- Pour la LPO Grands Causses, les travaux envisagés sur le plateau entre les Vors et les Cazals ne sont pas de nature à déranger le couple en train de s'installer (observations en objet du courrier du 10 février) ;
- Les autres sites, dans les pentes, ne sont pas susceptibles d'être dérangés par les travaux même à proximité relative (au moins à 200 m ») du site de reproduction si toutefois les travaux de mise en sécurité se situent :
 - Sur le versant opposé à une ligne de crête ;
 - Au-dessous d'une corniche ;
 - Selon la configuration topographique, au-dessus de la corniche ;
 - Et, dans tous les cas, à une distance qui a été appréciée par l'expertise de la LPO Grands Causses.
- Le site des Vors (à l'ouest du chemin) est abandonné depuis 3 à 4 ans et, en l'état de la végétation, la probabilité d'une installation de l'espèce dans ce secteur est très minime selon la LPO Grands Causses ;
- Les travaux sur les sentiers doivent être priorités selon les secteurs afin de limiter les dérangements ;
- La LPO Grands Causses reste en veille quant à de nouvelle installation et cantonnement sur tout le secteur.

TRAVAUX EN FORET PRIVEE :

- Fin des travaux avant la fin du mois de février conformément à l'autorisation préfectorale (2 à 3 jours selon SylvaBois, sauf panne de machine) ;
- Intervention prévue au sud du Vors dans le cadre d'un Plan simple de gestion (éclaircie sanitaire et coupe) et demeure conditionnée à l'installation d'un couple (ancien site des Vors).

TRAVAUX EN FORET PUBLIQUE

- Lancement des travaux d'exploitation entre le Salzet et les Cazals début mars pour une fin des travaux estimée à fin mars (sauf panne de machine).

SECURISATION DES SENTIERS

- Priorisation de l'intervention de sécurisation des sentiers avant le printemps :
 1. Les Cazals est (dès ce mardi 21 février) ;
 2. Sentier entre Eglazine et Saint-Marcellin (début mars) ;
 3. Puis Ravin des Malènes (le travail étant déjà bien avancé sur ce secteur, il s'agira de terminer les travaux entamés la semaine dernière).

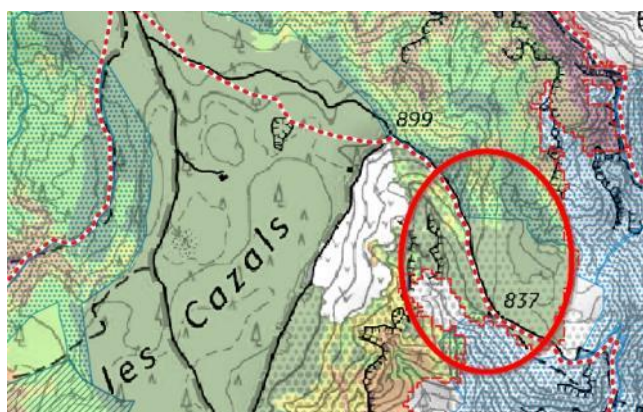


Figure 1 : Sécurisation du sentier des Cazals (Circuit trail)

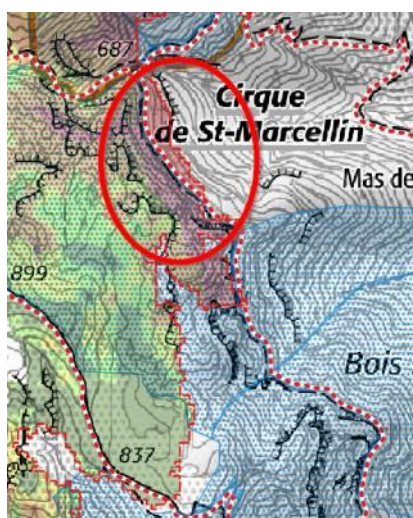


Figure 2 : Sécurisation du sentier de Saint-Marcellin (PR)

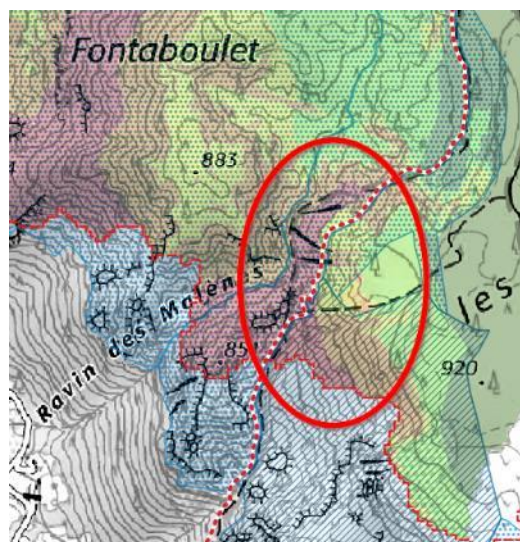


Figure 3 : Sécurisation du ravin des Malènes (PR)

Compte-tenu des priorisation d'intervention et du temps disponible, il n'est pas prévu d'intervenir sur le sentier du Crémadis (boucle de randonnée au départ de la Lozère). Il restera fermé cet été avec une mise en sécurité possible à une date ultérieure.